



PUBLICATION RELATIVE À UNE NOTIFICATION DE TRANSPARENCE

(article 14, alinéa 1^{er} de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)

1. Résumé de la notification

La SA Lotus Bakeries a reçu une notification de transparence datée du 16 août 2019 dont il ressort que, à la suite de la cession d'actions intervenue le 13 août 2019 (directement ou par l'intermédiaire de la société qu'elle contrôle, SPRL Christavest), la SPRL Holding Biloba détient désormais moins de 5 % des droits de vote de la société. Elle a par conséquent franchi le seuil de participation de 5 % vers le bas.

2. Contenu de la notification

La notification datée du 16 août 2019 comporte les informations suivantes :

- Motif de la notification

Franchissement du seuil minimum en raison d'une cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de votes.

- Notification par

Une société mère ou une personne détenant le contrôle.

- Personne(s) tenue(s) à notification

SPRL Christavest, Klein Zottegem 44, 9521 Letterhoutem, contrôlée par la SPRL Holding Biloba, Kerkstraat 33A, 9971 Lembeke.

- Date de la transaction

13 août 2019

- Seuil franchi vers le bas (en %)

Les droits de votes sont tombés en dessous du seuil minimum de 5 %.

- Dénominateur

Le nombre total de droits de vote s'élève à 816.013.

- Détails de la notification

Les détails de la notification n'ont pas été fournis ; en vertu de l'article 14 § 6 de l'arrêté royal du 14 février 2008, M.B. 4 mars 2008, ils ne doivent par ailleurs pas être fournis.





Communiqué de presse

Information réglementée
21 août 2019 – 17h45

- Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue

La SPRL Holding Biloba contrôle la SPRL Christavest. La SPRL Holding Biloba n'est quant à elle pas contrôlée.

Lotus Bakeries en quelques mots

Lotus Bakeries a été fondée en 1932 dans le village de Lembeke, en Belgique, et est depuis active dans le monde entier dans le segment des snacks traditionnels et des snacks sains avec notamment les marques Lotus, Lotus Biscoff, Dinosaurus, Peijnenburg, Annas, Näkd, TREK, BEAR et Kiddylicious. Lotus Bakeries, dont le siège social est établi en Belgique, est une entreprise dynamique d'envergure internationale qui possède des sites de production en Belgique, aux Pays-Bas, en France en Suède et en Afrique du Sud, et vingt organisations de ventes en Europe, en Amérique et en Asie. De plus, au niveau international, Lotus Bakeries coopère avec des partenaires commerciaux dans environ cinquante pays. Lotus Bakeries emploie environ 1.900 personnes. Ayant pu conserver un équilibre parfait entre tradition et innovation, la marque Lotus offre au consommateur un assortiment de produits savoureux d'excellente qualité unique en son genre. Le secret de Lotus Biscoff réside dans le goût unique, la forme typique et le croustillant surprenant du biscuit. Le goût unique caramélisé de speculoos se retrouve aussi dans la pâte à tartiner et la glace. Une large gamme de spécialités pâtisseries et de gaufres est proposée sous le nom de marque Lotus. Koninklijke Peijnenburg est le leader du marché du pain d'épices aux Pays-Bas et Annas propose une spécialité pepparkakor typiquement suédoise : un biscuit fin et croquant au gingembre et à la cannelle. Avec les marques Näkd, TREK et BEAR, Lotus Bakeries offre des solutions de snacking naturelles, délicieuses et sans sucres ajoutés. Kiddylicious se concentre sur des en-cas sains pour les tout-petits. Le Groupe clôture l'exercice 2018 sur un chiffre d'affaires de 556 millions d'EUR. Les actions Lotus Bakeries sont cotées sur Euronext Bruxelles. La majorité des actions sont la propriété des familles Boone et Stevens.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jan Boone - CEO

Isabelle Maes – CEO Natural Foods

Tel. + 32 9 376 26 14

Tel. + 32 9 376 26 14

Pour en savoir plus sur Lotus Bakeries, veuillez consulter le site, www.lotusbakeries.com

